

OPINIONS SUR LES ASSOCIATIONS ET AFFINITÉS POLITIQUES

par Lionel Prouteau*

Cet article étudie l'influence des caractéristiques individuelles sur les opinions exprimées à l'égard des associations. Deux enquêtes récentes sont utilisées pour conduire l'analyse, qui fait apparaître que, dans l'ensemble, le niveau de confiance accordée aux associations est élevé. Néanmoins, au sein de la population, le degré de cette confiance est susceptible de varier, comme divergent plus généralement les opinions exprimées sur le monde associatif. L'investigation réalisée montre que les caractéristiques socioprofessionnelles des individus expliquent de manière limitée ces différences, lesquelles sont en revanche plus sensibles à l'orientation politique. Sur ce plan apparaît une opposition entre l'électorat de gauche et celui de droite, le second se révélant plus prudent que le premier à l'égard des associations. Pourtant, l'orientation politique n'influence guère la participation associative. Aussi l'article propose-t-il d'interpréter ce résultat comme la traduction d'une réserve exprimée par l'électorat de droite à l'encontre de modes protestataires d'expression qu'empruntent certaines associations dans l'espace public.

* Université de Nantes, laboratoire d'économie et de management de Nantes-Atlantique (Lemna). Mél.: lionel.prouteau@univ-nantes.fr.

Les travaux conduits sur les valeurs des Français montrent que les institutions qui structurent la vie sociale, la vie politique et la vie économique recueillent des niveaux de confiance très inégaux. C'est ainsi qu'en 2008 le système de santé, la Sécurité sociale et l'enseignement bénéficient d'un jugement particulièrement favorable, alors que l'Église, les grandes entreprises, la presse, les syndicats et plus nettement encore le gouvernement et les partis politiques sont perçus avec davantage de réserves (Bréchon, 2009, p. 293). Dans cette radioscopie des opinions renouvelée périodiquement, les enquêtés sont interrogés sur leur participation aux associations, mais non sur les sentiments qu'elles leur inspirent et sur la vision qu'ils en ont. Une enquête du Centre de recherche pour l'étude et l'observation des conditions de vie (Crédoc; Loisel, 1999) avait toutefois montré, en 1998, que la population française avait une perception positive du monde associatif. Ce constat avait été confirmé par un sondage CSA (Conseil Sondage Analyses) réalisé à l'occasion du centenaire de la loi de 1901⁽¹⁾.

Plus récemment, plusieurs enquêtes, conduites de nouveau par CSA en lien avec divers partenaires, ont également abordé ce sujet. L'une d'elles, réalisée en 2008 pour le compte du cabinet Deloitte in extenso, du Crédit coopératif et de Chorum, portait sur le thème « Que pensent les

(1) www.csa-fr.com/dataset/data2K/opi20001109d.htm.

Européens de leurs associations? ». Trois pays étaient retenus pour cette étude: la France, le Royaume-Uni et l'Allemagne. Une autre enquête a été effectuée en 2009 à l'initiative du Crédit coopératif, de Chorum et de la Maif, avec pour objectif l'étude de « l'image des associations en temps de crise » à partir d'un échantillon de la seule population française. Ce sont ces deux enquêtes qui sont utilisées dans le présent article, dont l'objectif est d'examiner attentivement les déterminants des opinions émises sur les associations par les personnes interrogées.

Après avoir présenté rapidement ces enquêtes, nous verrons qu'elles confirment que les associations bénéficient globalement d'un haut degré de confiance, qui va de pair avec la reconnaissance du rôle qu'elles jouent notamment en matière de développement économique et social ainsi que dans le domaine de la sociabilité. Mais cette bienveillance à leur égard n'est ni systématique ni de même intensité dans la population. Nous tenterons alors d'expliquer les différences observées en étudiant l'impact des caractéristiques des enquêtés sur leurs opinions. Nous mènerons ce travail en deux temps. Nous nous attacherons d'abord aux réponses relatives à la confiance dans le milieu associatif. Nous étendrons ensuite cet examen aux avis exprimés sur plusieurs aspects de la vie des associations, principalement leur rôle, leur financement et les caractéristiques de leurs emplois et de leurs salariés. Nous verrons que les attributs sociodémographiques habituellement pris en considération dans ce genre d'investigation disposent d'un pouvoir explicatif plutôt faible et, qui plus est, assez instable d'une enquête à l'autre. Les réponses sont en revanche plus sensibles aux orientations politiques déclarées par les personnes. Nous terminerons en commentant, sur un mode conjectural, ce constat.

● **Quelle confiance dans les associations?**

Nous présenterons tout d'abord les données utilisées dans cet article, avant de communiquer quelques résultats descriptifs relatifs à la confiance placée par les répondants dans les associations, mais aussi à l'égard d'autres institutions sur lesquelles ils sont interrogés.

Les données exploitées

La première des deux enquêtes a été réalisée par téléphone en septembre 2008 auprès de trois échantillons nationaux choisis selon la méthode des quotas. L'échantillon français était constitué de 1 002 individus, l'échantillon britannique de 1 036 individus et l'échantillon allemand de 1 006, tous âgés de 18 ans et plus.

Les questions étaient identiques dans les trois pays et concernaient l'adhésion à une ou plusieurs associations, la réalisation de dons monétaires, l'exercice présent ou passé d'activités bénévoles, ainsi que le degré de confiance dans les associations, les services publics, les syndicats et les partis politiques. Des questions étaient posées sur la manière dont était

appréhendée la situation financière des associations, sur l'importance de la participation des pouvoirs publics à leur financement et sur le besoin éventuel d'une participation monétaire plus importante des usagers des services associatifs. Les personnes interviewées devaient également indiquer si elles souhaitaient voir le poids des associations dans l'économie croître, se maintenir ou diminuer. Elles donnaient enfin leur avis sur la gouvernance des associations, la gestion de leurs ressources et la qualité des informations communiquées sur leurs comptes. Les mêmes questions étaient réitérées en ce qui concerne les partis politiques et les syndicats.

Les informations dont on dispose sur les répondants sont très classiques. Elles relèvent de leurs caractéristiques sociodémographiques: sexe, âge, situation matrimoniale, nombre d'enfants, catégorie socioprofessionnelle de la personne de référence du ménage et de l'interviewé, statut par rapport à l'emploi, revenu mensuel domestique, diplôme, commune et région de résidence. Dans l'échantillon français, toutefois, a été ajoutée une variable correspondant à la proximité de la personne avec un parti politique. Cette variable est absente des volets allemand et britannique de l'enquête.

L'enquête de 2009 a été, elle aussi, réalisée par téléphone, auprès d'un échantillon de la population française constitué de 1 010 personnes âgées de 18 ans et plus, toujours selon la méthode des quotas. Les questions posées concernaient notamment, outre la confiance accordée aux associations, leur rôle dans le développement économique et social régional, leurs éventuels besoins de financement et les moyens de les satisfaire, l'efficacité de leurs interventions comparativement à celles de l'Etat et des entreprises. Les enquêtés étaient également interrogés sur l'emploi associatif et les motivations prêtées aux salariés qui les occupent. Comme en 2008, ils indiquaient leur souhait quant à l'évolution future du poids des associations dans l'économie.

Les caractéristiques connues des individus de l'échantillon sont identiques à celles retenues dans l'enquête de 2008. Elles incluent par conséquent la proximité avec un parti politique existant. Une modalité de la variable était prévue pour celles et ceux qui sont sans préférence partisane ou qui ne se prononcent pas sur cette question.

Cette seconde enquête s'avère nettement plus riche en contenu informatif que la précédente, car elle couvre des champs plus nombreux. Aussi l'avons-nous privilégiée dans cette étude, recourant à celle de 2008 à titre plus secondaire, pour tester la robustesse des résultats relatifs à l'année 2009 et pour tenter, dans la mesure du possible, des comparaisons avec l'Allemagne et le Royaume-Uni.

Les associations recueillent un haut degré de confiance

La confiance dont se trouvent investies les associations est manifestement forte. En 2009, près de sept personnes sur dix déclarent faire tout à fait confiance ou plutôt confiance aux associations (*tableau 1, en page suivante*). Ce score n'est approché que par le degré de confiance envers

Tableau 1
Le degré de confiance accordée à plusieurs institutions (répartition en %)

	Tout à fait confiance	Plutôt confiance	Plutôt pas confiance	Pas confiance du tout	Non-réponse
Associations	17,2	50,9	15,6	13,6	2,7
Initiative des citoyens	12,4	52,1	17,1	14,1	4,3
Entreprises	8,2	37,4	30,2	22,0	2,2
Syndicats	6,7	32,5	27,3	31,1	2,4
Pouvoirs publics	5,5	32,3	32,4	27,4	2,4

Source : enquête CSA 2009, « L'image des associations en temps de crise », pour le compte de Chorum, du Crédit coopératif et de la Maif.

l'initiative des citoyens, ce qui est assez logique puisque, précisément, les associations naissent de cette initiative. Il devance nettement celui relatif à la confiance placée dans les syndicats, les partis politiques et les pouvoirs publics. Ces constats sont confirmés par l'enquête de 2008, puisque 75,5 % des Français y expriment leur confiance dans les associations, ce niveau étant néanmoins dépassé par les Allemands (82,7 %) et les Britanniques (82,4 %). En France, seule la confiance exprimée envers les services publics atteint un niveau comparable et même légèrement supérieur (77,1 %), celle placée dans les syndicats et les partis politiques étant très inférieure. Dans les deux autres pays, ni les services publics, ni les partis, ni les syndicats ne sont en situation de rivaliser avec les associations sous l'angle du crédit qui leur est accordé.

Il est toutefois intéressant d'observer qu'en dépit des écarts parfois substantiels entre les niveaux de confiance exprimés à l'égard des différentes institutions évoquées, il existe une corrélation positive, parfois élevée, entre les distributions de rang. En d'autres termes, plus le degré de confiance dans une institution sera élevé, plus il aura également tendance à l'être pour les autres. C'est systématiquement le cas dans l'enquête de 2008 dans les trois pays considérés. C'est aussi la règle, en France, dans l'enquête de 2009, avec toutefois une exception puisque la confiance dans les associations et celle exprimée à l'égard des syndicats n'affichent pas de corrélation statistiquement significative.

Les réponses des enquêtés concernant leur niveau de confiance dans les associations sont-elles cohérentes avec celles qu'ils donnent aux questions traitant des divers aspects de la vie associative abordés par le questionnaire? Ce point a été examiné principalement à partir de l'enquête de 2009. A cette fin ont été calculées les corrélations entre le degré exprimé de confiance et les réponses communiquées à vingt-six

questions de l'enquête (les traitements statistiques et économétriques auxquels les données ont été soumises sont présentés en annexe). Le résultat de l'exercice s'avère plutôt probant : plus la confiance exprimée dans les associations est élevée, plus le rôle qui leur est attribué est positif, plus leurs besoins financiers sont reconnus et plus le regard porté sur le salariat associatif est favorable (*tableau 2, en page suivante*). La corrélation est particulièrement forte entre cette confiance et l'opinion selon laquelle les associations participent au développement économique et social de la région. Elle reste importante avec la reconnaissance du rôle associatif dans le maintien et le développement du lien social, ainsi qu'avec le souhait de voir augmenter à l'avenir le poids des associations ou encore avec le sentiment que les salariés du monde associatif sont des personnes qualifiées et engagées en faveur de l'amélioration de la société. La confiance dans les associations est également positivement corrélée avec le souhait qu'elles obtiennent plus de subventions publiques, avec le vœu qu'elles bénéficient d'une partie de l'emprunt national lancé au cours de la crise récente, avec la reconnaissance du fait qu'elles ont besoin de l'apport des particuliers, en argent comme en temps (sous forme de bénévolat), et même avec l'assentiment donné à l'idée d'une augmentation de la contribution des usagers des services associatifs. En revanche, la corrélation est nulle avec l'opinion selon laquelle les salariés associatifs sont des personnes en difficulté d'insertion et avec celle qui voit dans les emplois occupés par ces salariés des emplois précaires et subventionnés par l'État. Elle devient négative avec le sentiment que ces mêmes salariés considèrent l'occupation de leur emploi comme une situation d'attente et avec le fait de considérer que les associations ont les financements nécessaires pour mener à bien leurs missions. Il y a donc dans cette configuration des opinions une certaine logique. Il reste que, si la confiance dans les associations est manifestement élevée, elle présente des nuances et n'est pas exprimée par la totalité de la population. Il convient donc de s'attacher à l'explication de ces différences d'attitudes.

A la recherche des déterminants de la confiance dans les associations

Pour aborder cette question, nous avons eu recours à une investigation économétrique permettant d'examiner l'effet de certains traits individuels (variables explicatives) sur la probabilité d'exprimer sa confiance dans les associations (variable expliquée ou dépendante). Les attributs des individus considérés dans cette analyse ne sont rien d'autre que les caractéristiques sociodémographiques retenues dans les deux sondages, auxquelles nous avons ajouté, pour la France, la proximité politique des interviewés. S'agissant de cette dernière variable, cinq modalités ont été distinguées : la gauche (qui regroupe l'extrême gauche, le PC, le Parti de gauche et le PS), les écologistes (Les Verts et les autres mouvements écologistes), le Mouvement démocrate, la droite (UMP, RPF-MPF, Front

Tableau 2
Corrélations entre le degré de confiance dans les associations
et plusieurs opinions exprimées sur la vie associative

Opinion	Coefficient de corrélation
Les associations participent au développement économique et social de la région	0,494***
En période de crise, les associations jouent un rôle important dans le maintien et le développement du lien social	0,312***
En période de crise, les associations jouent un rôle important dans le développement économique de la région	0,296***
Souhait de voir augmenter à l'avenir le poids des associations	0,286***
Les associations jouent un rôle important dans l'aide aux personnes en difficulté	0,275***
Les salariés des associations sont des personnes engagées souhaitant améliorer la société	0,269***
Les actions des associations en faveur des populations sont plus adaptées et efficaces que celles de l'Etat	0,269***
En cette période de crise, les associations ont besoin de subventions publiques	0,261***
L'emprunt national devrait intégrer le financement direct des associations	0,242***
Le soutien de l'emploi dans les associations est important, car ces emplois ne peuvent être délocalisés	0,242***
Il serait important que les dons des particuliers aux associations augmentent	0,234***
En période de crise, les associations jouent un rôle important dans le développement économique des emplois au niveau local	0,217***
L'emploi associatif se développe parce que les besoins des populations ont augmenté en raison des difficultés économiques	0,203***
Les actions des associations en faveur des populations sont plus adaptées et efficaces que celles des entreprises	0,212***
En cette période de crise, les associations ont besoin des dons des particuliers	0,191***
En cette période de crise, les associations ont besoin du bénévolat et de l'engagement des citoyens	0,188***
Les emplois associatifs se développent, car les associations développent leur action en réponse à la diminution des interventions de l'Etat	0,187***
En cette période de crise, les associations ont besoin du soutien financier des entreprises	0,162***
En cette période de crise, les associations ont besoin d'une participation financière plus importante des usagers ou bénéficiaires	0,159***
Les salariés associatifs sont des personnes souvent qualifiées	0,154***
Les emplois associatifs sont occupés par des personnes en difficulté ayant bénéficié de mesures d'insertion	0,030 ns
Les emplois associatifs sont précaires	-0,002 ns
Les emplois associatifs sont surtout des emplois subventionnés par l'Etat	-0,020 ns
Les salariés travaillent dans les associations en attendant de trouver des emplois plus stables par exemple dans le secteur public	-0,062*
Les salariés associatifs travaillent dans les associations en attendant de trouver des emplois mieux payés	-0,071**
Les associations ont les financements nécessaires pour mener à bien leurs missions	-0,094***

Lecture : l'opinion selon laquelle les associations participent au développement économique et social de la région de l'enquête est positivement corrélée avec le degré ascendant de confiance dans les associations (plus le degré de confiance dans l'association est fort et plus les enquêtés ont tendance à considérer que les associations participent au développement économique et social de la région). Au contraire, le sentiment que les associations ont les financements nécessaires pour mener à bien leurs missions est négativement corrélé avec la confiance qui leur est accordée (plus les enquêtés ont confiance dans les associations, moins ils ont tendance à considérer que les financements associatifs sont suffisants).

*Seuil de significativité statistique : 1 % (***), 5 % (**), 10 % (*), non significatif (ns). Voir en annexe pour des précisions d'ordre statistique.*

Source : enquête CSA 2009, « L'image des associations en temps de crise », pour le compte de Chorun, du Crédit coopératif et de la Maif.

national-MNR, CNPT) et, enfin, les personnes sans préférence partisane ou qui ne se prononcent pas. Les résultats obtenus à partir des données de l'enquête de 2009 sont reportés dans le tableau 3 (*en page suivante*).

Jeunes et couples plus confiants ?

Il apparaît que les quadragénaires et les quinquagénaires sont moins enclins à accorder leur confiance que ne le sont les moins de 30 ans, alors que les individus mariés ou vivant en concubinage ainsi que les divorcés et les séparés ont une propension plus forte à le faire que les célibataires. Avoir un ou deux enfants semble en revanche exercer une influence négative sur cette confiance, mais cet effet disparaît chez les parents de famille nombreuse. Enfin, les professions intermédiaires paraissent mieux disposées envers les associations. A la lumière de ces observations, force est de constater que l'effet des caractéristiques sociodémographiques des individus est limité et, qui plus est, assez souvent d'un faible niveau de significativité statistique. Cette remarque vaut d'ailleurs tout aussi bien pour la confiance dans les autres institutions, qui a fait l'objet du même type d'analyse non reportée ici.

Si les variables sociodémographiques n'exercent qu'un impact limité sur la confiance dans les associations, en revanche la proximité politique joue un rôle plus discriminant, puisque les électeurs de droite ont une probabilité d'accorder leur confiance inférieure à celle des électeurs de gauche. Il faut toutefois se garder de lire ce résultat sur le mode exclusif de la polarisation gauche-droite, puisque les individus sans préférence partisane déclarée ont une attitude très proche de l'électorat de droite sur le sujet qui nous occupe.

Un effet limité des caractéristiques sociodémographiques

Un travail semblable a été effectué sur l'échantillon français de l'enquête de 2008. Les résultats (qui ici sont résumés) confirment le modeste impact des caractéristiques sociodémographiques sur la confiance dans les associations. Qui plus est, les constats faits sur cet échantillon ne recourent que très partiellement ceux mis en évidence sur les données de 2009. Ainsi, les effets d'âge ne sont plus statistiquement significatifs même si les signes associés aux modalités 40-49 ans et 50-64 ans sont de nouveau négatifs. Le statut matrimonial n'a plus aucune influence. Ce sont les ouvriers qui apparaissent désormais les moins enclins à cette confiance, laquelle s'accroît au contraire avec le niveau de revenu et de diplôme, autant d'observations auxquelles ne conduit pas l'examen de l'échantillon de 2009. Plus curieux encore : désormais, avoir deux enfants est associé à une probabilité plus forte d'accorder sa confiance par rapport aux personnes sans enfant, alors que dans l'échantillon de 2009 c'est le phénomène inverse qui est observé !

L'impact de la variable relative à la proximité politique s'avère en revanche beaucoup plus net. Une nouvelle fois, en effet, dans l'échantillon de 2008 les électeurs de droite, comme d'ailleurs les personnes sans préférence

Tableau 3
Effet des caractéristiques des individus sur l'expression
de leur confiance dans les associations

Caractéristiques	Effet en termes de probabilité Ecart à la référence (en points)
Probabilité d'avoir confiance dans les associations, calculée à la situation de référence : 72,3 %	
Sexe	Référence
Homme	ns
Femme	
Age	Référence
Moins de 30 ans	
30-39 ans	
40-49 ans	- 13,3*
50-59 ans	- 15,2**
60-69 ans	ns
70 ans et plus	ns
Statut matrimonial	Référence
Célibataire	+ 11,0**
Marié ou vivant en concubinage	
Divorcé, séparé	+ 12,4*
Veuf(ve)	ns
Nombre d'enfants au foyer	Référence
Aucun	- 10,6*
Un	
Deux	- 12,7**
Trois et au-delà	ns
Revenu mensuel du foyer	ns
Non déclaré	Référence
Moins de 1 000 €	ns
1 000-2 000 €	
2 000-3 000 €	ns
Plus de 3 000 €	ns
Niveau de diplôme	Référence
Sans diplôme ou école primaire	ns
BEPC, CAP ou BEP	
Bac	ns
Bac + 2	ns
Supérieur à bac + 2	ns
Commune de résidence	Référence
Commune rurale	ns
Ville de 2 000 à 20 000 hab.	ns
Ville de 20 000 à 100 000 hab.	ns
Ville de plus de 100 000 hab. et agglomération parisienne	ns
Région	Référence
Ile-de-France	ns
Nord	ns
Est	ns
Bassin parisien	ns
Ouest	ns
Sud-Ouest	ns
Sud-Est	ns
Méditerranée	ns

Tableau 3 (suite)

Catégorie socioprofessionnelle	
Indépendant (agriculteur, artisan, commerçant, chef d'entreprise)	Référence
Cadre supérieur, profession libérale	ns
Profession intermédiaire	+ 12,2*
Employé	ns
Ouvrier	ns
Inactif (dont retraité)	ns
Proximité politique	
Gauche	Référence
Les Verts ou autres courants écologiques	ns
Mouvement démocrate	ns
Droite	- 16,2***
Sans préférence partisane ou ne se prononce pas	- 12,9***

Lecture: la probabilité d'avoir confiance dans les associations doit s'entendre comme la probabilité que l'enquêté réponde avoir « tout à fait confiance » ou « plutôt confiance » dans les associations. Les effets se lisent de la manière suivante: toutes choses égales par ailleurs, la probabilité d'exprimer un sentiment de confiance à l'égard des associations est, chez les personnes âgées de 50 à 59 ans, de 15,2 points inférieure à ce qu'elle est chez les moins de 30 ans. Autrement dit, alors que dans la situation de référence cette probabilité est de 72,4 %, elle est de 59 % chez les personnes de cette tranche d'âge.

Seuils de significativité: 10 % (), 5 % (**), 1 % (***), non significatif (ns).*

Source: enquête CSA 2009, « L'image des associations en temps de crise », pour le compte de Chorum, du Crédit coopératif et de la Maif.

partisane, montrent une inclination moins forte que ceux de gauche à faire confiance au milieu associatif. C'est aussi le cas, contrairement à l'enquête de 2009, de l'électorat du centre, quoiqu'à un niveau statistiquement moins significatif (10 % au lieu de 5 %).

Puisque cette enquête de 2008 concerne trois pays, il est intéressant de rapprocher les constats faits sur l'échantillon français de ceux tirés de la même analyse sur les échantillons allemand et britannique. Pour ces deux derniers, l'effet des caractéristiques sociodémographiques sur la confiance dans les associations apparaît également bien faible, plus encore peut-être qu'en France, ce qui se traduit par une qualité très médiocre de l'ajustement des modèles économétriques utilisés. S'agissant du Royaume-Uni, on observe que l'accroissement du niveau de diplôme tend à augmenter la propension à déclarer sa confiance. La perception d'un revenu mensuel compris entre 2 000 et 3 000 euros exerce le même impact, mais la significativité statistique du résultat est plus faible (seuil de 10 %). En Allemagne, seule la commune de résidence paraît jouer un rôle. Les habitants des villes moyennes et grandes ont alors des dispositions moins favorables envers les associations que les habitants des zones rurales. Malheureusement, la comparaison entre les trois pays ne peut aller au-delà et ne peut en particulier tester le pouvoir discriminant de l'orientation politique, puisque la question permettant de construire cette variable ne figure pas dans les questionnaires concernant l'Allemagne et le Royaume-Uni.

Proximité politique des répondants et opinions à l'égard des associations

Pour approfondir cette étude de l'influence respective des variables socio-démographiques et des positionnements politiques, nous avons réalisé une analyse économétrique de même nature que les précédentes sur les vingt-six opinions sur la vie associative déjà reportées dans le tableau 3. Comme l'image du monde associatif est mieux documentée dans cette dernière enquête, c'est elle qui sera ici de nouveau privilégiée. Les variables explicatives retenues sont les mêmes que précédemment, si ce n'est que, dans un certain nombre de cas, nous y avons ajouté la pratique du bénévolat, qui n'a pas été prise en compte dans l'analyse de la confiance pour des raisons expliquées dans l'annexe. Ces résultats sont ici résumés⁽²⁾.

En ce qui concerne les variables sociodémographiques, on voit apparaître un effet d'âge assez convergent qui montre qu'au-delà de 40 ans les opinions à l'égard des associations sont plus réservées que chez les jeunes : les personnes appartenant à ces tranches d'âge sont moins convaincues de la nécessité d'un renforcement du soutien public et sont moins enclines à souhaiter l'augmentation du poids des associations dans l'économie. Elles considèrent plus souvent que l'emploi associatif est un emploi précaire et une situation d'attente et elles sont plus réticentes à voir dans les salariés associatifs des personnes engagées. Les plus âgées d'entre elles sont également plus dubitatives sur l'efficacité des associations comparée à celle de l'Etat. Les femmes semblent en revanche cultiver une image plus positive du monde associatif, en étant mieux disposées à reconnaître le rôle qu'il joue dans le développement économique et social régional. Elles sont plus favorables à ce qu'il bénéficie de financements publics accrus, sous la forme de subventions ou en mobilisant des ressources en provenance de l'emprunt national de 2010. Elles sont moins portées à considérer l'emploi associatif comme un emploi subventionné et une situation d'attente.

La pratique discriminante du bénévolat, un facteur discriminant

La pratique du bénévolat est assez fortement discriminante dans les opinions ici analysées. Sans grande surprise, les bénévoles valorisent davantage le rôle des associations dans le développement économique et social régional, dans l'aide aux personnes en difficulté et dans le maintien du lien social. Ils apprécient plus positivement l'efficacité de l'intervention associative en faveur des populations comparativement à l'intervention publique ou à celle des entreprises. Ils perçoivent davantage l'essor de l'emploi des associations comme une résultante du développement de leurs actions palliatives induites par le désengagement de l'Etat. Ils sont davantage sensibles aux besoins de financement des associations et sont plus enclins à vouloir mettre à contribution l'emprunt national pour faire face à ce besoin, de même qu'ils aspirent plus nettement à ce que soient davantage sollicités les dons des particuliers. Ils sont par conséquent plus disposés à souhaiter une augmentation du poids des associations.

(2) Les résultats détaillés peuvent être obtenus sur demande auprès de l'auteur.

Effets contrastés du niveau de formation

Etre titulaire d'un diplôme de l'enseignement supérieur est associé à une plus forte probabilité de considérer que les associations n'ont pas les financements nécessaires et à un assentiment plus fort à l'idée selon laquelle elles ont besoin des dons des particuliers. Mais ces diplômés sont, dans le même temps, moins convaincus du rôle associatif de soutien apporté en période de crise à l'activité et à l'emploi. L'appréciation qu'ils portent sur l'emploi associatif est plutôt plus favorable, comparativement à celle des non-diplômés, puisque la probabilité d'y voir un emploi d'insertion ou un emploi d'attente est plus faible et, au contraire, celle de considérer les salariés associatifs comme des personnes qualifiées est plus élevée.

Le revenu n'a pas d'influence très lisible sur l'image que l'on se fait des associations et la catégorie socioprofessionnelle n'exerce sur elle qu'une influence très ponctuelle. On notera toutefois que les ouvriers sont plus circonspects sur le rôle du milieu associatif dans l'aide aux personnes en difficulté et dans le maintien du lien social, sur son efficacité comparativement à celle de l'Etat et sur son besoin de bénévolat. Ils portent également un regard moins convaincu sur l'engagement des salariés associatifs.

Une appréciation plus favorable « à gauche » ?

Dans cette analyse des déterminants de l'image des associations, le constat le plus important concerne encore une fois l'impact très sensible de la variable relative à l'orientation politique, laquelle joue un rôle statistiquement significatif dans vingt opinions exprimées sur vingt-six. Sous cet angle, les réponses présentent d'ailleurs un haut niveau de cohérence. L'électorat de droite se distingue nettement de celui de gauche par l'appréciation moins favorable qu'il porte sur le rôle des associations en matière de participation au développement économique et social régional, de développement de l'emploi, d'aide aux personnes en difficulté et de maintien du lien social. Il est plus réticent à voir dans le développement de l'emploi associatif une conséquence du désengagement de l'Etat. Il est plus porté à juger que les associations ont les financements qui leur sont nécessaires et, partant, sont moins enclins à opiner à l'idée selon laquelle elles ont besoin de concours publics (sous forme de subventions ou de fonds en provenance de l'emprunt national), de dons des particuliers, d'une participation accrue des usagers et même du bénévolat et de l'engagement des citoyens. Le regard porté sur l'emploi associatif est plus circonspect : la probabilité d'y voir un emploi subventionné par l'Etat est plus forte. Dans le même temps, la tendance à considérer les salariés qui occupent ces emplois comme des personnes qualifiées et engagées pour améliorer le sort de la société est plus faible.

On remarque de nouveau que les personnes qui n'ont pas de préférences partisans ou ne les déclarent pas expriment des opinions sur le milieu associatif proches de celles des enquêtés qui se réclament d'une proximité politique avec un parti de droite. C'est aussi le cas, mais avec une fréquence moindre, de l'électorat du Modem, qui affiche notamment,

comme celui de droite, une plus faible disposition à souhaiter l'accroissement du poids des associations. Les personnes qui déclarent une proximité avec Les Verts ou un autre mouvement écologiste ne se distinguent de l'électorat de gauche qu'en deux circonstances : ils sont plus réticents à admettre qu'en cette période de crise les associations ont besoin d'engagement bénévole et moins enclins à souhaiter une participation financière plus importante des usagers.

L'importance du caractère discriminant de la variable « proximité politique » qui se dégage de cet examen des opinions exprimées sur les associations est corroborée par une investigation de même nature, mais d'ampleur plus limitée eu égard au nombre moins important d'opinions exprimées, effectuée sur l'échantillon français de l'enquête de 2008. Il apparaît ainsi que l'électorat de droite est moins susceptible de considérer que le financement public des associations est insuffisant, mais au contraire plus prompt à considérer que les associations devraient gérer de façon plus efficace leurs ressources. Il est une nouvelle fois moins disposé à voir croître leur poids dans l'économie.

L'influence de l'orientation politique sur l'image des associations ne semble pas s'expliquer par des différences de fréquentation du milieu associatif

Cette influence de l'orientation politique sur l'image des associations invite à la réflexion, mais ne doit pas conduire à des conclusions caricaturales. A droite comme à gauche, une majorité de répondants font (plutôt ou tout à fait) confiance aux associations (58 % dans le premier cas, 75 % dans le second). La méfiance est néanmoins plus forte à droite. On pourrait être tenté d'y voir le signe d'une moindre fréquentation du monde des associations par cette partie de l'électorat. L'éventuel impact des affinités politiques sur la participation associative a été moins étudié que celui des facteurs sociodémographiques. Quelques travaux ont néanmoins été conduits sur le sujet. Ainsi, Roudet (2011) n'observe aucun effet de l'orientation politique sur l'adhésion des jeunes. A l'étranger, Bekkers (2005) trouve qu'aux Pays-Bas les personnes qui ne votent pas sont moins susceptibles d'être membres d'une association ou bénévoles que les électeurs de gauche ou du parti chrétien.

S'agissant des données utilisées dans le présent article, elles ne permettent pas de corroborer l'hypothèse d'une moindre adhésion de l'électorat de droite aux associations. L'enquête 2008 demande aux individus s'ils participent à une association, et 29,6 % répondent par l'affirmative, ce qui est inférieur aux résultats tirés de l'enquête « Vie associative » réalisée par l'Institut national de la statistique et des études économiques (Insee) en 2002, mais assez proche de ceux tirés de l'enquête « Emploi du temps » conduite en 1998-1999, toujours par l'Insee. Une régression logistique a été mise en œuvre pour cerner le profil des participants et examiner

l'influence de chaque variable *ceteris paribus*. Cet exercice est toutefois handicapé par la faiblesse des effectifs de l'échantillon, qui explique probablement le nombre restreint de coefficients atteignant les seuils conventionnels de significativité statistique. Il apparaît néanmoins que la participation associative est plus masculine que féminine, plus forte parmi les hauts revenus et fortement croissante avec le niveau de diplôme, autant de constats qui convergent avec les observations tirées d'autres études sur le sujet (voir par exemple Prouteau, Wolff, 2002). Cet examen ne fait pas apparaître d'effet de la variable relative à la proximité politique des répondants. En d'autres termes, les électeurs de droite, du centre ou les personnes n'ayant pas d'affinités partisans ne se distinguent pas des électeurs de gauche du point de vue de leur fréquentation des associations.

Orientation politique et degré d'implication associative

Faut-il alors considérer que l'orientation politique, même si elle ne discrimine pas la tendance à adhérer, influence le degré d'implication dans les associations? Par exemple, les adhérents associatifs de droite sont-ils moins enclins à être bénévoles? Cette question a été ici examinée à partir des deux enquêtes. Dans l'échantillon de 2008, 21,7 % des répondants déclarent pratiquer le bénévolat, ce qui apparaît plutôt faible eu égard aux constats réalisés à partir d'autres sources. En revanche, le taux de participation calculé à partir de l'enquête 2009, qui est de 27,6 %, est strictement égal à celui qui est obtenu à partir de l'enquête « Vie associative » conduite par l'Insee en 2002. Une investigation économétrique a été menée sur ces deux échantillons pour examiner l'effet, sur la pratique du bénévolat, des caractéristiques des individus. Le profil des bénévoles qui se dégage de l'échantillon de 2008 recoupe partiellement les enseignements tirés d'autres travaux (Prouteau, Wolff, 2004). Conformément à ces derniers, la probabilité de pratiquer est inférieure chez les femmes à ce qu'elle est chez les hommes et elle croît avec le niveau de diplôme. Elle est également plus forte chez les revenus les plus élevés et dans le milieu du cycle de vie. En revanche, on n'observe pas d'impact du nombre d'enfants, alors qu'il est habituel de constater un effet incitatif sur le bénévolat chez les parents de famille nombreuse. Mais il est vrai que le questionnaire soumis ne mentionne que le nombre d'enfants des interviewés sans préciser si ces enfants sont ou non encore présents au foyer. Le fait de résider dans une commune rurale ou dans une petite ville n'exerce pas, lui non plus, l'incidence favorable sur la pratique du bénévolat que l'on rencontre généralement. Dans les deux cas, les coefficients associés aux variables considérées sont bien positifs, mais ils ne sont pas statistiquement significatifs aux seuils conventionnels. Enfin, et c'est l'aspect qui nous intéresse plus particulièrement ici, l'examen de ce profil ne dévoile aucun effet significatif de la proximité politique des répondants. Les électeurs de droite n'y sont donc pas moins enclins au bénévolat que ceux de gauche. Les constats sont un peu différents quand l'analyse est réalisée sur les données de 2009. On remarque que les personnes ayant trois enfants ont,

cette fois-ci, une inclination plus grande à pratiquer le bénévolat, même si le seuil de significativité statistique n'est que de 10 %. De même, l'effet évoqué plus haut de la commune de résidence est discernable. Toutefois, c'est le profil par âge de la pratique bénévole qui peut surprendre, la probabilité qu'ont les personnes les plus âgées (au-delà de 70 ans) de s'y consacrer apparaissant en effet supérieure à ce qui est habituellement observé dans les études sur le sujet (Prouteau, Wolff, 2007). Désormais, la variable concernant la proximité politique exerce un effet sur la participation bénévole : les électeurs du centre surtout, mais aussi les personnes sans préférence partisane déclarée ont une probabilité moindre d'être bénévoles que l'électorat de gauche. Quant aux électeurs de droite, l'effet est de même type, mais plus limité et moins significatif, puisqu'il atteint tout juste le seuil statistique de 10 %. De plus, il est sensible à la spécification du modèle économétrique retenu.

Il serait donc très imprudent, à partir des investigations qui précèdent, de conclure de manière péremptoire que l'électorat de gauche et celui de droite se distinguent sous l'angle de leur niveau d'engagement associatif. La nature et l'origine de l'influence de l'orientation politique sur les opinions à l'égard des associations méritent donc d'être plus attentivement étudiées. Les enquêtes utilisées ici ne nous permettant pas cet approfondissement, il conviendra dans ce qui suit de ne pas se départir d'une grande prudence et de placer nos propos sous le signe de la conjecture.

Orientations politiques et domaines d'engagement associatif

L'hypothèse que nous faisons consiste à suggérer que le positionnement politique ne joue pas tant sur le degré d'engagement que sur ses domaines. Dans un travail réalisé à partir de la vague 1999 de l'European Value Survey, Pires et alii (2010) observent, à partir d'une analyse des données agrégées de trente-trois pays (la plupart des pays d'Europe, auxquels ont été ajoutées la Russie et la Turquie), que les répondants qui se situent au centre de l'échiquier politique ou refusent de l'indiquer ont une probabilité d'être bénévoles inférieure à celle des enquêtés qui se déclarent de gauche. En revanche, il n'y a pas de différence entre ces derniers et ceux qui se positionnent à droite. Toutefois, un examen par domaines d'activité suggère que les individus qui se situent à gauche sont plus enclins que ceux de droite à pratiquer le bénévolat dans les organisations qui défendent des causes, ainsi que dans les organisations politiques et dans celles liées aux milieux professionnels, tandis qu'à droite la pratique est plus probable dans les organisations à caractère religieux. Les autres domaines d'activité (loisirs, sport...) ne font pas apparaître de telles différences concernant les orientations politiques.

Si tel est le cas en France, ce qui reste à confirmer, il n'est pas anodin de remarquer que des domaines comme la défense de droits et la promotion de causes, susceptibles d'accueillir plus facilement des bénévoles de gauche (et donc aussi, probablement, les adhérents associatifs de même orientation

politique), sont aussi ceux (avec les associations caritatives) qui bénéficient d'un écho important dans l'espace public, ne serait-ce que parce qu'ils se prêtent à un degré élevé d'activisme ou de militantisme. On peut évoquer le cas des associations qui se consacrent à la défense du droit au logement, à celle des droits des migrants, etc. Il n'est donc pas interdit de penser que la visibilité particulière dont elles disposent leur confère, dans la perception qu'en a l'opinion publique, une importance supérieure à leur place réelle dans le monde associatif. Elles sont donc susceptibles d'imprimer leur empreinte sur l'image que le public se fait plus généralement du monde associatif, provoquant ainsi un réflexe d'« attraction » ou au contraire de « répulsion » selon le degré d'affinité ou d'aversion des individus à l'égard de ces terrains particuliers de l'action associative et des formes qu'y prend cette action.

Si cette hypothèse est valide, elle permettrait d'expliquer au moins partiellement une plus grande méfiance de l'électorat de droite vis-à-vis d'un milieu qu'il ne fréquente pas moins, mais dont certaines composantes sont vues par lui comme une source d'expression politique dans laquelle il ne se reconnaît pas parce que cette expression acquiert, plus fréquemment qu'à son goût, un caractère protestataire. Nous aurions alors une illustration de la différence d'attitudes liées à l'opposition gauche-droite, opposition qui reste signifiante en ce qui concerne le système de valeurs (Bréchon, 2006; Hammer, Selz, Wach, 2010). Ainsi, Bréchon (2000, p. 114) note qu'« *il y a une liaison forte entre adhésion associative et participation protestataire* » et il ajoute: « *La participation protestataire est plus développée chez les hommes, chez les personnes à fort bagage scolaire, socialement favorisées, orientées à gauche et adeptes d'une culture séculière* » (c'est nous qui soulignons). A l'égard de la participation protestataire à laquelle contribuent certaines formes d'engagement associatif, l'écart gauche-droite se comble peu à peu, nous dit Bréchon, mais il n'a pas complètement disparu⁽³⁾. Enfin, il n'est pas incongru de penser que l'action associative peut être plus facilement considérée par l'électorat de gauche comme l'expression d'un contre-pouvoir quand c'est la droite qui gouverne (comme c'est le cas lors des deux enquêtes étudiées), ce qui par contrecoup est susceptible d'aiguiser la suspicion de l'électorat de droite à l'encontre du monde des associations.

(3) Dans une publication ultérieure, cet auteur a de nouveau souligné la diminution de l'écart droite-gauche face au désir de participation citoyenne (traditionnellement plus fort à gauche), mais les données qu'il utilise suggèrent que la convergence est moins rapide en France que dans d'autres pays européens (Bréchon, 2006).

Conclusion

Telle qu'elle apparaît dans les enquêtes d'opinion, l'image des associations auprès de la société française est nettement positive, mais ce constat d'ensemble ne saurait pour autant occulter les différences d'appréciation qui traversent la population. Ces différences ne semblent que peu corrélées aux attributs sociodémographiques des personnes. En revanche, l'orientation politique exerce un effet plus clivant. Un tel constat n'est finalement pas très surprenant, car enquêter sur les opinions à l'égard des

associations, c'est faire une incursion dans l'univers des valeurs, univers dont relèvent les attitudes politiques. C'est donc plus probablement dans les systèmes de valeurs des répondants plutôt que dans leurs caractéristiques sociodémographiques qu'il faut chercher les déterminants de leurs opinions sur les associations.

Bien qu'ils travaillent sur un tout autre sujet, il nous semble qu'Accardo et Saint Pol (2009) parviennent à des conclusions assez semblables. Ces auteurs analysent les représentations individuelles de la pauvreté en conditions de vie à partir des opinions exprimées sur des listes de privations constitutives de cette pauvreté. Ils observent que le consensus sur ces privations se limite à un nombre restreint d'items. Analysant alors les déterminants de ces représentations, ils concluent que « *les jugements que mobilisent les enquêtés sont probablement déterminés par des facteurs relevant d'un autre registre que les variables sociodémographiques disponibles dans l'enquête* » (p. 23). Ils suggèrent plutôt d'y voir l'influence de l'origine sociale ou géographique, de la formation religieuse, des opinions politiques, etc.

En ce qui concerne le sujet du présent article, à savoir l'image que la société française se fait du monde associatif, il conviendrait certainement d'approfondir les relations entre les réponses des enquêtés et leurs « systèmes de valeurs », ce qui permettrait d'appréhender dans quelle mesure l'orientation politique s'avère un composant majeur de la structuration de ces « systèmes de valeurs ». Sur une telle question, le propos de Lemel (2000, p. 224) nous incite à la prudence quand il écrit qu'il serait hâtif de voir dans la religion et la politique « *l'élément structurant* » des systèmes de valeurs des Français, mais il n'en considère pas moins que ces éléments constituent « *la partie la mieux structurée* » de leurs opinions de valeur. Quoi qu'il en soit, le fait que l'opposition gauche-droite joue un rôle discriminant sur les opinions exprimées à l'égard des associations, alors même qu'elle n'apparaît guère influencer de manière sensible la fréquentation des associations, nous incite à penser l'« *ethos associatif* » sur le mode de la diversité et non sur celui de l'unité ou de l'univocité. ●

Bibliographie

- Accardo J., de Saint Pol T.**, 2009, « Qu'est-ce qu'être pauvre aujourd'hui en Europe ? L'analyse du consensus sur les privations », *Economie et Statistique*, n° 421, p. 3-27.
- Bekkers R.**, 2005, « Participation in voluntary associations, relations with resources, personality, and political values », *Political Psychology*, 26, p. 439-454.
- Bréchon P.**, 2000, « L'univers des valeurs politiques : permanences et mutations », in Bréchon (dir.), *Les valeurs des Français, évolutions de 1980 à 2000*, Armand Colin.
- Bréchon P.**, 2006, « Valeurs de gauche, valeurs de droite et identités religieuses en Europe », *Revue française de sociologie*, vol. 47, n° 4, p. 725-753.
- Bréchon P.**, 2009, « La confiance aux institutions », in Bréchon P., Tchernia J.-F. (dir.), *La France à travers ses valeurs*, Armand Colin.
- Greene W. H.**, 2003, *Econometric Analysis*, Prentice Hall.
- Hammer B., Selz M., Wach M.**, 2010, « Valeurs et orientation politique en Europe », in Boy D., Cautrès B., Sauger N. (dir.), *Les Français, des Européens comme les autres ?* Presses de Sciences-Po.
- Loisel J.-P.**, 1999, *Les Français et la vie associative*, Crédoc, « Collection des rapports », n° 201, juillet.
- Pires C., Prouteau L., Sardinha B.**, 2010, « Rates of participation in volunteering and characteristics of volunteers: European comparisons », communication à la IX^e conférence internationale de l'International Society for Third Sector Research (ISTR), Istanbul, 7-10 juillet, consultable sur www.istr.org/conference/istanbul/WorkingPapers.
- Lemel Y.**, 2000, « A la recherche des systèmes de valeurs des Français », in Bréchon P. (dir.), *Les valeurs des Français, évolutions de 1980 à 2000*, Armand Colin.
- Prouteau L., Wolff F. C.**, 2002, « La participation associative au regard des temps sociaux », *Economie et Statistique*, n° 352-353, p. 57-80.
- Prouteau L., Wolff F. C.**, 2004, « Donner son temps : les bénévoles dans la vie associative », *Economie et Statistique*, n° 372, p. 3-39.
- Prouteau L., Wolff F. C.**, 2007, « La participation associative et le bénévolat des seniors », *Retraite et Société*, vol. 59, p. 158-186.
- Roudet B.**, 2011, « Participation associative : des jeunes plus engagés dans la vie de la cité », *Jeunesses, Etudes et Synthèses*, n° 4, mai.

Annexe

Les méthodes statistiques et économétriques utilisées

Les questions posées dans le cadre des enquêtes de 2008 et 2009 qui ont été mobilisées dans cet article proposent des réponses dont les items sont ordonnés selon leur intensité. Ainsi est-il demandé si la personne interviewée fait tout à fait confiance, plutôt confiance, plutôt pas confiance ou pas confiance du tout aux associations, aux pouvoirs publics, etc., ou bien l'enquêté doit-il indiquer si, à ses yeux, les associations jouent un rôle très important, assez important, peu important ou pas du tout important dans le développement des emplois au niveau local. Ces réponses ont donc le caractère de variables qualitatives ordinales. Dans l'article, nous étudions la corrélation entre ces réponses et présentons les coefficients de corrélation dans le tableau 2. Pour ce faire, nous avons utilisé le ρ (rhô de Spearman), qui n'est rien d'autre que le coefficient de corrélation linéaire entre les rangs affectés à chacune des réponses. Dans l'investigation économétrique, ces réponses sont traitées comme des variables dépendantes qu'il convient d'expliquer par les caractéristiques individuelles des répondants (attributs sociodémographiques et proximité politique). Puisque ces réponses sont classées par ordre d'intensité, nous avons retenu un modèle logit polytomique ordonné (Greene, 2003).

Toutefois, l'hypothèse d'égalité des pentes relative à ce modèle étant rejetée fréquemment, nous avons eu recours à un logit dichotomique après regroupement des modalités des réponses. Par exemple, pour la question sur la confiance dans les associations, ont été agrégés, d'une part, les items « Pas confiance du tout » et « Plutôt pas confiance » et, d'autre part, les items « Tout à fait confiance » et « Plutôt confiance ».

La pratique du bénévolat n'a pas été systématiquement introduite comme variable explicative dans les régressions. Elle a été volontairement omise dans les cas où le risque d'un biais d'endogénéité était trop fort. Ainsi, elle n'apparaît pas dans l'analyse du degré de confiance dans les associations. En effet, si le fait d'être bénévole peut agir sur le degré de confiance dans les associations, on peut tout aussi bien considérer que la relation inverse est également vraie : l'engagement bénévole peut en effet être conditionné par le degré de confiance dans les associations.